

Agir au quotidien : Nettoyage, bricolage, jardinage...



Alternatives aux insecticides

Utilisez uniquement ceux à base de pyrèthre et avec modération, ils sont toxiques pour les animaux à sang froid.

Antimites : préférez la lavande, le bois de cèdre, l'essence de serpolet et surtout aérez votre intérieur,

Fourmis : alcool + sucre, cerfeuil pilé ...

Alternatives aux pesticides en jardinage

→ Pratiquez les méthodes de l'agriculture biologique !

→ Evitez les engrais chimiques, utilisez des engrais organiques, du compost ! Les excès d'engrais, notamment d'azote et de potasse, augmentent la sensibilité des plantes aux pucerons et à certaines maladies.

→ Choisissez des plantes résistantes ou rustiques

→ Pratiquez la lutte biologique : utilisez les prédateurs naturels de vos parasites, utilisez les plantes comme agents répulsifs ou attractifs ...

→ Pratiquez le désherbage manuel

▶ A vous de jouer !

→ Privilégiez les produits et techniques nécessitant un minimum de produits chimiques.

→ Choisissez les produits labellisés "environnement" (peintures, colles...). Leur impact sur l'environnement et la santé est réduit.



Marque NF
Environnement



Eco-label
européen

→ Triez les déchets (résidus de peintures, solvants usagés, chiffons et emballages souillés...) et apportez-les à la déchetterie.

→ N'achetez que la quantité de produits nécessaire, les surplus sont autant de déchets toxiques.

→ Evitez les bombes aérosols : elles propulsent des particules très fines qui se déposent également dans nos voies respiratoires.

→ Peu de produits sont vraiment nécessaires : un nettoyant ménager, du liquide vaisselle, du savon noir, du savon au fiel de bœuf et du vinaigre blanc constituent l'équipement de base.

→ Evitez les produits dangereux, ils sont marqués par un symbole de risque (noir sur fond orange).

→ Dans tous les cas, sachez utiliser ces produits avec modération !

▶ Les produits nettoyants à usage spécifique

De nombreux produits d'entretien nous facilitent la vie, tels les décapants, les détartrants, les déboucheurs, l'eau de javel, les détachants, les solvants... Leurs composants sont une multitude de produits chimiques qui remplacent le travail manuel et mécanique. Ils contiennent aussi très souvent des tensio-actifs, voir fiche n° 13. Ils sont en général très agressifs pour l'homme et pour l'environnement.

Déboucheurs paillettes ou liquides et décapants pour fours

Composition : soude caustique, carbonate ou hydroxyde de sodium ou de potassium...

Effets : agressifs pour les canalisations. Toxiques pour la faune aquatique. Très agressifs et irritants pour la peau et les muqueuses.

Alternative aux déboucheurs

→ Si un bouchon s'est formé, utilisez une **ventouse**, dévissez le siphon ou encore faites appel à un installateur sanitaire.

→ Pour éviter la formation d'un nouveau bouchon, déposez une **petite grille** rigide sur le trou d'évacuation et nettoyez-la régulièrement.

Alternative aux décapants pour fours

→ **Nettoyez la vitre de votre four après chaque utilisation** avec un peu d'eau et de produit vaisselle. Quand elle est encore tiède, la graisse n'est pas fixée.

→ Laissez tremper vos grilles, brûleurs, lèche-frite dans de l'eau et du détergent pendant une nuit. Le nettoyage est très rapide le lendemain et vous n'aurez pas respiré de produit toxique.

→ Préférez les décapants à base de **cristaux de soude** (carbonate de sodium), ils sont nettement moins toxiques que la soude caustique.



Détartrants pour fer à repasser, cafetière, bouilloire, WC

Composés : acides sulfamiques, phosphoriques, chlorhydriques, tensio-actifs...

Effets : en plus de l'action des acides, les sels issus de la neutralisation du calcaire s'ajoutent à la pollution de l'eau.

Alternative aux détartrants

→ Préférez le **vinaigre blanc** aux détartrants : il est très efficace, doux pour vous et pour l'environnement et beaucoup moins cher ! Son action est plus lente, laissez agir plus longtemps. Les acides citriques sont aussi acceptables.

→ Baignoire et douche : diluez environ deux cuillères à soupe de gros sel dans un

tiers de litre de vinaigre blanc tiède, utilisez ce mélange pour nettoyer.

→ Robinet, pomme de douche : laissez agir le vinaigre blanc pur puis frottez avec une vieille brosse à dents, rincez.

→ Cafetière, vase ou verre : versez-y une poignée de gros sel et du vinaigre blanc, secouez, puis laissez agir ; rincez deux fois pour retirer l'odeur du vinaigre.

Détachants textiles

Alternative : utilisez les vieilles recettes de grands-mères !

→ Lavez immédiatement la tache à la main (avant la lessive),

→ Utilisez un savon au fiel de bœuf (disponible en droguerie)

Blocs désinfectants, désodorisants ou colorants

Composition : produits chimiques, parfums et colorants de synthèse, difficilement biodégradables

Alternative : n'en utilisez pas !

→ Préférez : aérer, utiliser les gouttes d'huiles essentielles, le papier d'Arménie...

Eau de Javel

Composition : hypochlorite (composé du chlore)

Effets : tout au long de son existence, l'eau de javel libère du chlore. En présence de matière organique, il forme des composés organo-chlorés toxiques et persistants, qui s'accumulent dans la chaîne alimentaire.

Alternatives :

→ **Nettoyez régulièrement avec un détergent écologique. L'eau de Javel est un oxydant puissant : elle désinfecte, désodorise et décolore. Ce n'est pas un détergent.** Il est inutile et illusoire de détruire tous les micro-organismes. Un détergent avec de l'eau chaude en nettoyage régulier est une habitude d'hygiène suffisante. Une désinfection n'est utile que s'il y a un risque sanitaire important (grand malade...)

→ Ne jamais mélanger d'autres produits à l'eau de Javel, cela peut provoquer des réactions dangereuses.



Les huiles de friture et les huiles de vidange

Les huiles de friture

Usagées, elles sont toxiques. Lorsqu'elles sont évacuées avec les eaux usées, elles se figent, perturbent l'écoulement dans les canalisations privées ainsi que dans le réseau d'assainissement et surchargent la station d'épuration et réduisent son efficacité.

→ Jetez à la poubelle les huiles solides à température ambiante. **Les huiles de friture qui restent liquides doivent être ramenées en déchetterie.** Au pire, jetez-les à la poubelle dans leur emballage, le rejet dans les éviers ou les WC est à proscrire.

Les huiles de vidange

Elles contiennent de nombreux éléments toxiques (métaux lourds, acides...). Elles sont peu biodégradables et restent à la surface de l'eau car leur densité est plus faible. Ainsi un litre d'huile peut couvrir une surface de 1000 m² d'eau, empêchant l'oxygénation et étouffant la vie du cours d'eau ou des micro-organismes des stations d'épuration.

→ Si vous vidangez vous-même votre véhicule, évitez tout contact avec l'huile usagée (ses composants sont cancérigènes), portez des lunettes et des gants. **Rapportez impérativement l'huile usagée en déchetterie.** Le rejet dans le milieu naturel des huiles usagées est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1000 euros ! Le plus simple : confiez la vidange au garagiste.

Les produits phytosanitaires ou pesticides

On retrouve les pesticides partout et de plus en plus : dans l'eau, le sol, les aliments et dans notre corps. Ce sont des produits chimiques destinés à lutter contre les parasites animaux ou végétaux nuisibles aux cultures. Ils sont dangereux et peuvent nuire gravement à la santé (maladies de la peau, neurotoxiques, cancers...). Usage à proscrire !!!

Les pesticides, même biologiques sont dangereux. Votre jardin, a-t-il vraiment besoin d'un traitement ? Si c'est le cas, lisez bien l'étiquette qui renseigne sur la toxicité et les précautions d'emploi :

Avant :

Respectez les doses
Ne préparez que la quantité nécessaire
Ne préparez pas la solution au-dessus d'une arrivée d'eau

Pendant :

Effectuez le traitement un jour sans vent et sans pluie.
Utilisez un pulvérisateur plutôt qu'un arrosoir.

Après :

Rincez les emballages vides 3 fois à l'eau claire, pulvérisez cette eau sur les plantes traitées et jetez l'emballage avec les ordures ménagères ou de préférence en déchetterie.
Rincez le pulvérisateur à l'eau claire et pulvérisez les restes sur la partie traitée.

NE JAMAIS JETER LES RESTES DE SOLUTION A L'EGOUT.